

Fiche de données de sécurité

Shell Dobatex Aqua Degreaser

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Code du produit	100C0456	
No. Infosafe	ACLAH 01/fre/fra/C	
Date d'émission	2005/07/27	
Type du produit	Détergent et nettoyant.	
Autres noms	NOM	CODE
	Shell Dobatex Aqua Degreaser	140000000306
Fournisseur	Numéro de téléphone	
Shell Pacifique	Téléphone (urgences)	
1 route de la Digue	SAMU 15 ou Hopital Gaston Bouret tél : 25.66.66	
BP L2 98849	Numéro de téléphone / Télécopie	
NOUMEA	Tel:25.82.34 Fax:26.12.61	
Nouvelle Calédonie		

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation

Mélange de détergents. Une base d'eau avec un mélange de solvant d'hydrocarbure oxygéné et d'additifs.

NOM	CAS	EINECS	PROPORTION	Symbole(s) de danger	Phrase(s) de risque
2 butoxy ethanol	111-76-2	203-905-0	10-20 %	Xi, Xn	R36/38, R20/21/22
Alcohols, C12-15, ethoxylated	68131-39-5	500-195-7	5-20 %	Xi, Xn, N	R41, R22, R50
Sodium Xylene Sulphonate	1300-72-7	215-090-9	1-3 %	Xi	R36
(r)-p-mentha-1,8-diene; d-limonene	5989-27-5	227-813-5	1-2.49 %	Xi, N	R10, R38, R43, R50/53

Autres informations

Voir en Section 16 'Autres informations' le texte complet pour chaque phrase de Risque.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne	Nocif. Dangereux pour l'environnement. Sensibilisant. Irritant.
----------------------------------	---



Effets néfastes sur la santé

Risque de dommages oculaires sérieux. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Nocif en cas d'ingestion.

Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

Dangers pour l'environnement

Légèrement toxique pour les organismes aquatiques. Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets secondaires

Le produit non dilué est irritant pour les yeux et risque d'endommager la cornée si le traitement n'est pas immédiat. Peut entraîner une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles.

Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en l'absence de blessures apparentes.

Contact avec les yeux

AGIR IMMÉDIATEMENT. Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. Faire appel à un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

Conseil(s) au médecin

Traiter selon les symptômes. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques

Aucun danger précis.

Moyens d'extinction appropriés

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

Moyens d'extinction déconseillés

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

Équipement de protection

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

Précautions environnementales

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

Méthodes de nettoyage - petits déversements

Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Balayer et placer dans un conteneur clairement identifié pour une élimination conforme aux réglementations locales.

Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels

Empêcher que le produit ne se répande en créant une barrière de sable, de terre ou de tout autre matériau de rétention. Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Éliminer comme pour les petits épandages.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et le système respiratoire. Éviter les déperditions accidentelles. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matériaux inappropriés

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Substance	Réglementation	Durée d'exposition	Limite d'exposition	Unités	Notes
2-butoxyethanol (egbe)	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	20	PPM	
(r)-p-mentha-1,8-diene; d-limonene	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	30	PPM	
	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	165.5	mg/m3	

ACGIH

ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Protection du système respiratoire

Veiller à garder l'exposition en-deçà des valeurs limites applicables. Si ceci n'est pas possible, envisager l'utilisation d'un appareil respiratoire muni d'une cartouche à vapeurs organiques combinée avec un pré filtre.

Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps

Limitier toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Rouge.
État physique	Liquide à température ambiante.
Odeur	Caractéristique.
Valeur du pH	6.5 (solution dans de l'eau à 1 g/100 ml).
Tension de vapeur	Probablement < 0,5Pa à 20°C.
Point d'ébullition initial	Probablement > 280°C.
Solubilité dans l'eau	Soluble.
Densité	Environ 1000kg/m ³ à 15°C.
Point d'éclair	70°C.
Limite supérieure d'inflammabilité	10%(v/v).
Limite inférieure d'inflammabilité	1%(v/v).
Température d'auto-inflammation	Probablement > 320°C.
Viscosité cinématique	Environ 10 mm ² /s à 21°C.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Densité de vapeur (Air = 1)	Supérieure à 1.
Coefficient de partage octanol-1/eau	Donnée non disponible.
Point d'écoulement	Donnée non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

Matières à éviter

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - voie cutanée

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - par inhalation

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Irritation oculaire

Probablement sévèrement irritant.

Irritation cutanée

Probablement légèrement irritant.

Irritation respiratoire

Si des brouillards sont inhalés, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

Sensibilisation de la peau

Probablement sensibilisant pour la peau.

Propriétés cancérogènes

Ne présente probablement aucun risque cancérogène.

Propriétés mutagènes

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

Autres informations

Des contacts prolongés et/ou répétés avec ce produit, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

Mobilité

Liquide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Se dissout dans l'eau. De grandes quantités peuvent pénétrer dans le sol et contaminer la nappe phréatique.

Persistance / Dégradabilité

Les composants principaux devraient se biodégrader rapidement mais le produit comprend certains composants qui risquent de rester dans l'environnement.

Bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

Ecotoxicité

Produit probablement nocif pour les organismes aquatiques, LL/EL50 10 -100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

Autres effets néfastes

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Recycler ou éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

Élimination du produit

Comme pour les déchets.

Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations relatives au transport

Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles européens	Xn
Indication de danger	
Nocif.	
Phrase(s) de risque CE	R22 Nocif en cas d'ingestion. R41 Risque de lésions oculaires graves. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Conseil(s) de prudence CE	S24 Éviter le contact avec la peau. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 Porter des gants appropriés. S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)	Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).
TSCA (USA)	Non établi.

Emballage et étiquetage

Contient du 2-butoxyéthanol, de l'alcool éthoxylaté C12-C15 et du d-limonène. Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.

1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.

Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.

Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale

Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

Restrictions

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

Liste des phrases R en section 2

R10 Inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Numéro du service technique à contacter

25.82.34

Information(s) complémentaire(s)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... Fin de FDS ...